



Métiers visés

En fonction du diplôme préparé



A qui s'adresse cette formation ?

Toute personne souhaitant faire valider ses compétences par un diplôme

Date de mise à jour Janvier 2025



Comment est-on sélectionné ?

- Entretien de motivation
- Vérification de l'adéquation des expériences avec le référentiel du diplôme



Comment sont évalués les stagiaires ?

- Vous transmettez à l'autorité certificative (DRAAF) un dossier en plusieurs exemplaires
- Entretien avec le jury



Quels sont les prérequis ?

- Avoir une ou plusieurs expériences professionnelles ou sociales en lien direct avec le domaine visé
- L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel. Les entretiens peuvent se dérouler en centre de formation et/ou à distance.

PUBLIC CIBLE : TOUS PUBLICS

Vous êtes intéressé ?

- Pré-inscription en ligne en remplissant ce formulaire :

via notre site web

www.cfppadugers.com



VAE Validation des Acquis de l'Expérience



VAE



Tous publics



**Ouvert toute l'année
sauf mois d'été**



**À Mirande (32) CFPPA
du Gers**



**Plusieurs solutions de
financement (voir détails à
l'intérieur)**

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



www.cfppadugers.com



Objectifs de votre formation :

Vous aider dans la rédaction du dossier et vous préparer au passage devant le jury en démontrant les compétences acquises au cours de l'activité professionnelle ou personnelle en vue d'obtenir un diplôme du ministère de l'agriculture.

Diplôme préparé

Bac Pro agricole (tous),
BTSA (tous)
BP CMA et autres BP agricoles

Durée d'accompagnement

Plusieurs possibilités:

À partir de 20h d'accompagnement en fonction du profil du candidat.

Nous contacter

Certification accessible par la VAE

La VAE s'applique à l'ensemble des diplômes, titres et certificats de qualification professionnelle enregistrés dans le RNCP

Modalités pédagogiques

entretien individuel en début de parcours et accompagnement individuel tout au long du parcours à travers des séances de suivi personnalisées, entraînement à l'oral.

Prestation d'accompagnement

L'accompagnement du candidat consiste à l'assister dans la préparation à la VAE en vue de l'obtention de la certification visée.

Cette aide doit permettre au bénéficiaire d'acquérir une méthode de travail afin d'élaborer et de remplir son dossier de VAE et de préparer l'entretien avec le jury.

L'accompagnement peut prendre la forme d'un entretien ou comporter d'autres modalités (échanges téléphoniques, email...).

Il commence à partir de la confirmation de la recevabilité de la DRAAF et de l'accord du financement de la prestation.



Financement

- OPCO
- Compte CPF
- Conseiller emploi
- VIVEA
- Financement personnel
- Autre : Nous consulter

Coûts pédagogiques

Nous consulter

Handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.

Taux de réussite :
100%

Taux d'insertion professionnelle :
100%

Taux de satisfaction :
100%
6 interrogés

Visitez notre site
www.cfppadugers.com

 Infos et inscription

Nicolas
TROPIS

Coordinateur de formation
nicolas.tropis@educagri.fr
07 62 15 71 29

Isabelle
COCCO

Responsable administratif
Isabelle.cocco@educagri.fr
05 62 66 93 57